

Le catalogue des prestations du fournisseur concerne l'ensemble des offres produits électricité proposées par le fournisseur UEM (via les barèmes intégrés et via les offres personnalisées et les barèmes éligibles). Les modalités d'application et les prix sont homogènes quelque soit l'offre retenue par le client.

Les prestations proposées sont décrites dans le catalogue des prestations d'URM. Elles sont proposées aux clients suivant les mêmes modalités (conditions, délais, textes de référence...).

Les prestations prévues au catalogues sont réalisées les jours ouvrés du lundi au vendredi hors jours fériés. Elles ont lieu pendant les heures ouvrées le matin entre 8h à 11h30 et l'après midi entre 13h15 à 16h30 sans spécification d'un horaire précis et dans les délais standards définis par le gestionnaire du réseau.

Sur votre demande et sous réserve de disponibilité des services techniques du gestionnaire de réseau, une intervention avec rendez vous à heure fixe ou dans un délai plus court que le délai défini par le gestionnaire de réseau pourra vous être proposée. Un supplément de prix vous sera facturé (pour plus d'informations sur les délais d'intervention du gestionnaire de réseau, vous pouvez consulter sur le site du GRD son catalogue des prestations).

Lorsqu'une prestation n'a pas pu être effectuée du fait du client, un déplacement vain est facturé.

En cas d'annulation tardive d'une demande d'intervention, soit à moins de deux jours ouvrés de la date programmée, un frais de dédit sera également facturé.

Les prix du catalogue ont été déterminés par application de pourcentages sur les prix du catalogue des prestations d'URM. Ainsi, un pourcentage de 100% signifie que le prix de la prestation est égal à celui du prix de la prestation dans le catalogue du GRD. Un pourcentage de 0% indique une prise en charge intégrale de la prestation par le fournisseur.

Certaines prestations sont indiquées « sur devis ». Elles feront l'objet d'un devis préalable adressé au client.

Les prix indiqués sont unitaires et s'entendent hors taxes pour une réalisation dans les heures ouvrées.

**Prestations HTA et HTB**

Prestations	Prix TTC catalogue Fournisseur
<b>Mise en service / Résiliation du contrat</b>	
Première mise en service	175,02
Mise en service sur installation existante	112,02
Résiliation sans suppression du raccordement	133,02
<b>Modification contractuelle</b>	
Modification formule tarifaire - intervention sans déplacement	28,00
Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et sans pose ni changement de compteur	173,99
Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et avec pose ou changement de compteur	173,99
Modification puissance souscrite - intervention sans déplacement	28,00
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et sans modification de couplage ni changement d'appareil	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec modification de couplage et sans changement d'appareil	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de transformateur de courant HTA	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de transformateur de courant BT	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de compteur	173,99
<b>Intervention pour impayé</b>	
Intervention pour impayé - Coupure	129,93
Intervention pour impayé - Rétablissement	152,20
Rétablissement après coupure dans la journée (majoration)	117,84
<b>Transmission de données de relève</b>	
Relevé spécial	63,65
Transmission hebdomadaire de courbes de mesure	13,77
Transmission de l'historique de courbe de mesure	13,77
Transmission de l'historique d'index	13,77
Bilan qualité de fourniture - bilan standard de continuité	272,40
Bilan qualité de fourniture - bilans personnalisés de continuité	336,12
Bilan qualité de fourniture - bilans personnalisés de qualité	1320,81
Bilan d'énergie	1151,03
<b>Vérification et entretien d'appareils</b>	
Vérification par un tiers des protections HTA (heures ouvrées)	364,06
Vérification par un tiers des protections HTA (heures non ouvrées)	582,50
Vérification par un tiers des protections de découplage (heures ouvrées)	364,06
Vérification par un tiers des protections de découplage (heures non ouvrées)	582,50
Vérification par un tiers des protections HTA et de découplage (heures ouvrées)	448,07

Vérification par un tiers des protections HTA et de découplage (heures non ouvrées)		716,91
Vérification par URM des protections HTA (heures ouvrées)		700,44
Vérification par URM des protections HTA (heures non ouvrées)		1120,70
Vérification par URM des protections de découplage (heures ouvrées)		906,45
Vérification par URM des protections de découplage (heures non ouvrées)		1450,32
Vérification par URM des protections HTA et de découplage (heures ouvrées)		1071,26
Vérification par URM des protections HTA et de découplage (heures non ouvrées)		1714,01
Vérification suite à changement de TC et/ou TT par le client (heures ouvrées)		179,60
Vérification suite à changement TC et/ou TT par le client (heures non ouvrées)		287,36
Vérification des protections HTA incluse contrat entretien (heures ouvrées)		0,00
Vérification des protections HTA incluse contrat entretien (supplément heures non ouvrées)		0,00
Vérification métrologique du compteur		308,03
Vérification de la chaîne de mesure		179,60
Synchronisation du dispositif de comptage		28,99
Modification des codes d'accès au compteur		107,47
Activation de la sortie "télé-information du client"		110,62
Remplacement du compteur		435,83
Raccordement du dispositif de comptage à une ligne de réseau téléphonique commuté		134,42
<b>Autres interventions</b>		
Intervention de courte durée		110,62
Intervention express		56,02
Annulation et report de rendez-vous		28,00
Déplacement en vain		0,00
Mise sous tension pour essais des installations électriques		486,92
Mise hors tension suite à essais des installations électriques		361,14
Séparation de réseau (heures ouvrées)		290,92
Séparation de réseau (heures non ouvrées)		465,46
Forfait agent "assermenté"		518,08
Duplicata de document (document du GRD)		11,96

hors frais de mise en service

**Prestations basse tension > 36 kVA**

Prestations	Prix TTC catalogue Fournisseur
<b>Mise en service / Résiliation du contrat</b>	
Première mise en service	175,02
Mise en service sur installation existante	112,02
Résiliation sans suppression du raccordement	133,02
<b>Modification contractuelle</b>	
Modification formule tarifaire - intervention sans déplacement	28,00
Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et sans pose ni changement de compteur	173,99
Modification formule tarifaire - Intervention avec déplacement et avec pose ou changement de compteur	173,99
Modification puissance souscrite - intervention sans déplacement	28,00
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et sans modification de couplage ni changement d'appareil	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec modification de couplage et sans changement d'appareil	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de transformateur de courant BT	173,99
Modification puissance souscrite - intervention avec déplacement et avec changement de compteur	173,99
<b>Intervention pour impayé</b>	
Intervention pour impayé - Coupure	129,93
Intervention pour impayé - Rétablissement	152,20
Rétablissement après coupure dans la journée (majoration)	117,84
<b>Transmission de données de relève</b>	
Relevé spécial	63,65
Transmission de l'historique de courbe de mesure	13,77
Transmission de l'historique d'index	13,77
<b>Vérification et entretien d'appareils</b>	
Vérification métrologique du compteur	308,03
Synchronisation du dispositif de comptage	28,99
Modification des codes d'accès au compteur	107,47
Activation de la sortie "télé-information du client"	110,62
Remplacement du compteur	435,83
Raccordement du dispositif de comptage à une ligne de réseau téléphonique commuté	134,42
<b>Autres interventions</b>	
Intervention de courte durée	110,62
Intervention express	56,02
Annulation et report de rendez-vous	28,00
Déplacement en vain	0,00
Mise sous tension pour essais des installations électriques	486,92
Mise hors tension suite à essais des installations électriques	361,14
Séparation de réseau (heures ouvrées)	199,56
Séparation de réseau (heures non ouvrées)	319,31

hors frais de mise en service

Forfait agent "assermenté"	518,08
Duplicata de document (document du GRD)	11,96
<b>Branchements provisoires</b>	
Branchement provisoire pour chantier et non fixe de longue durée	130,15
Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - isolé	130,15
Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - groupé	
Location coffret équipé 1 à 7 jours	408,55
Location coffret équipé par jour supplémentaire	6,58

**Prestations basse tension ≤ 36 kVA**

Prestations	Prix TTC catalogue Fournisseur	
<b>Mise en service / Résiliation du contrat</b>		
Première mise en service	45,27	
Première mise en service contrat tpn	gratuit	
Mise en service sur installation existante	25,37	
Mise en service sur installation existante contrat tpn	gratuit	
Mise sous tension dans la journée ou le samedi	93,18	hors frais de mise en service
<b>Modification contractuelle</b>		
Modification - intervention avec déplacement pour un appareil	34,12	
Modification - intervention avec déplacement pour deux appareils	34,12	
Modification - intervention avec déplacement pour trois appareils	34,12	
Modification - intervention avec déplacement pour plus de trois appareils	34,12	
Modification de comptage à lecture directe (injection uniquement)	34,12	
<b>Interventions pour impayé</b>		
Intervention pour impayé - Coupure et rétablissement (dont 20 € HT en frais de relance)	48,19	
Intervention pour impayé - Coupure et rétablissement contrat tpn (via frais de relance)	9,64	
Rétablissement après coupure dans la journée (demande supérieur à 15h) ou le samedi	118,55	
<b>Transmission de données de relève</b>		
Relevé spécial	28,57	
Transmission de l'historique d'index	13,77	
<b>Vérification et entretien d'appareils</b>		
Vérification métrologique du compteur	308,03	
Vérification visuelle du compteur	34,12	
Remplacement du compteur	72,01	
<b>Autres interventions</b>		
Intervention de courte durée	28,57	
Intervention "express" (supplément pour rdv à heure fixe)	34,29	
Annulation et report de rendez-vous	16,27	
Déplacement en vain	28,57	
Mise sous tension pour essais des installations électriques	145,82	hors frais de mise en service
Mise hors tension suite à essais des installations électriques	93,40	
Déconnexion ou reconnexion au potelet	384,07	
Forfait agent "assermenté"	422,92	
Duplicata de document (document du GRD)	11,96	
Dépannage non lié à un défaut du réseau	68,17	
Enquête pour fraude	28,57	
<b>Branchements provisoires</b>		
Branchement provisoire pour chantier et non fixe de longue durée	224,79	hors frais de mise en service
Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - isolé	224,79	hors frais de mise en service
Branchement provisoire forain, marché, manifestations publiques - groupé	139,49	hors frais de mise en service



**CATALOGUE DE PRESTATIONS  
CONSOMMATEURS DU FOURNISSEUR**

Date de  
mise à jour  
01/09/2010

Location coffret équipé 1 à 7 jours	31,34
Location coffret équipé par jour supplémentaire	3,71

**Prestations hors catalogue GRD**

Prestations	Prix TTC
<b>Location et entretien de matériel</b>	
Location de qualimètre	88,68
Entretien poste sur poteau	110,83
Location de relais	1,66
<b>Location de transformateurs de puissance</b>	
Puissance nominale de 25 kVA (par mois)	34,74
Puissance nominale de 40 kVA (par mois)	44,50
Puissance nominale de 63 kVA (par mois)	52,65
Puissance nominale de 80 kVA (par mois)	63,51
Puissance nominale de 100 kVA (par mois)	63,51
Puissance nominale de 125 kVA (par mois)	80,32
Puissance nominale de 160 kVA (par mois)	94,44
Puissance nominale de 250 kVA (par mois)	114,52
Puissance nominale de 400 kVA (par mois)	160,12
Puissance nominale de 630 kVA (par mois)	217,66
Puissance nominale de 1000 kVA (par mois)	292,97
<b>Divers</b>	
Prime de transformation	9,23
Mise en place téléreport	